

Donner une dimension positive et récréative à l'eau

L'eau est présente partout : cours d'eau, canaux, lacs, fontaines, bassins... Mais elle est peu visible des habitants et les accès aménagés sont rares. Pourtant, l'eau fait partie de l'identité de notre territoire et les aspirations liées au cadre de vie et aux loisirs n'ont jamais été aussi fortes.

Le SAGE vise à développer les usages récréatifs de l'eau au travers d'aménagements et d'animations pour favoriser une véritable redécouverte de l'eau, allant de pair avec une restauration écologique.

Aménager les berges : des espaces privilégiés pour « profiter » de l'eau



La « Marche du Petit Rosne » à Sarcelles : un moment privilégié pour découvrir la rivière
Source : SAGE-CEVM

Les berges végétalisées des rivières et plans d'eau conjuguent les avantages : amélioration des paysages, reconquête de la biodiversité en ville, développement des usages récréatifs liés à l'eau et à la nature...

DISPOSITIONS

Le SAGE soutient les projets portés par les collectivités territoriales, les aménageurs et les associations pour :

- **Aménager les berges** de manière à mieux accueillir les usages de loisirs ou sportifs, en lien avec la restauration des milieux naturels
- **Créer des cheminements** pour les mobilités douces (à pied, à vélo, à cheval...) entre les espaces liés à l'eau. La mise en réseau de ces espaces contribue au rétablissement des continuités écologiques, indispensables à la faune et la flore

Développer une culture positive autour de l'eau

DISPOSITIONS

- **Valoriser le patrimoine bâti et naturel** : fontaines, canaux, lavoirs...
- **Promouvoir des animations et pratiques conviviales**, en capitalisant sur les manifestations ancrées dans la culture du territoire
- **Sensibiliser** pour expliciter les phénomènes liés à l'eau

Gérer les bassins de façon écologique

De nombreux ouvrages hydrauliques ont été aménagés pour stocker les eaux pluviales. Les bassins de rétention aménagés de façon paysagère sont aussi prisés pour leur rôle en termes d'écologie et de loisirs.

DISPOSITIONS

- **Aménager les bassins** de rétention en combinant les objectifs hydrauliques, écologiques, paysagers et sociaux.

À SAVOIR

Demain, des sites de baignade ?

Autrefois, les enfants pouvaient se baigner dans les rivières, y compris en Île-de-France. Le SAGE souhaite pouvoir renouer avec cet ancien usage.

Mais un tel projet n'est pas simple : Quels sites seraient envisageables ? Comment améliorer la qualité de l'eau ? Comment organiser la baignade?...

Le SAGE envisage de mener une étude pour identifier les sites de baignade potentiels et les conditions associées.



Avec une superficie de 400 ha, le parc Georges-Valbon représente un espace de « respiration » exceptionnel en secteur urbain
Source : SAGE-CEVM



Le bassin des Moulinets, à Eaubonne, permet de stocker les eaux pluviales tout en étant un espace paysager
Source : SAGE-CEVM



Canal de l'Ourcq : traversée en canoë du Parc de la Poudrerie à Sevran
Source : SAGE-CEVM